

## **REGLEMENT DU JEU CONCOURS**

### **« Grand Jeu – 1<sup>er</sup> Bouclier Anti-Rides Anti-Stress »**

Nous vous remercions de votre intérêt pour ce Jeu organisé en France par Laboratoire de Dermocosmétique Active Dr. Pierre Ricaud, Société par Actions Simplifiées au capital de 192 694,65 €, ayant son siège social au 12/14 Rond-point des Champs-Élysées, 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 868 848. Nous vous invitons à lire attentivement le présent règlement qui régit votre participation au Jeu. En participant au Jeu, vous acceptez sans réserve le présent règlement ainsi que les conditions générales de vente du Site. Le jeu se déroulera en France et en Allemagne du 29/09/2020 de 08h00 au 21/10/2020 à 23h50.

#### **ARTICLE 1 : ACCES AU SITE DEFINITIONS**

Dans le cadre du présent règlement, les expressions ci-dessous auront les significations suivantes : « Jeu » : le présent jeu en ligne intitulé « Grand Jeu - 1<sup>er</sup> Bouclier Anti-Rides Anti-Stress » « Participant » ou « vous » : la personne remplissant les conditions de l'article 3 et qui participe au Jeu ; « Site » : site web accessible à l'adresse URL suivante : [www.ricaud.com/fr-fr/](http://www.ricaud.com/fr-fr/) pour la France et [www.ricaud.com/de-de/](http://www.ricaud.com/de-de/) pour l'Allemagne, « Société organisatrice » ou « nous » : Laboratoire de Dermocosmétique Active Dr. Pierre Ricaud

#### **ARTICLE 2 : DUREE**

Le Jeu se déroulera du 29/09/2020 de 00h00 au 21/10/2020 à 23h50. Il est entendu que nous pourrions reporter ou annuler le Jeu si les circonstances l'exigent. Le cas échéant, nous vous en informerons dans les meilleurs délais par un email.

#### **ARTICLE 3 : MODALITES DE PARTICIPATION**

Le Jeu est ouvert uniquement aux personnes majeures et résidant en France Métropolitaine (Corse comprise) et en Allemagne et ayant validé une commande sur le site, du 29/09/2020 de 00h00 au 21/10/2020 à 23h50. Une seule participation par foyer est autorisée (même adresse postale et/ou e-mail). Ne peuvent pas participer : (1) les membres du personnel de la Société Organisatrice et (2) les personnes ayant collaboré à l'organisation du Jeu, ainsi que leurs familles respectives (c'est-à-dire les personnes d'un même foyer fiscal). La participation s'effectue exclusivement via le Site. Les participants peuvent choisir de participer en remplissant le formulaire simplifié d'inscription ou via leur compte Facebook. Votre participation ne sera effective qu'à condition que les étapes suivantes aient été accomplies : - Participation au jeu via le site en remplissant le formulaire d'inscription simplifié dont les champs obligatoires sont les suivants : genre, nom, prénom, adresse email, acceptation du règlement du Jeu, en cochant l'opt-in dédié et de la réception des newsletters Dr Pierre Ricaud à l'adresse communiquée en cochant l'opt-in dédié. De manière facultative, le participant pourra communiquer sur ce même formulaire, sa date de naissance et son numéro de portable. Une fois le formulaire d'inscription validé, le participant sera redirigé vers la homepage Dr Pierre Ricaud. Votre participation ne sera effective qu'à condition que les étapes suivantes aient été accomplies : - Jouer à la bonne pioche « Grand Jeu - 1<sup>er</sup> Bouclier Anti-Rides Anti-Stress » sur notre

Site « ricaud.com » - Remplir les informations du formulaire de contact de manière intégrale - Finir les différentes étapes du jeu pour votre participation soit enregistrée. Du 29/09/2020 au 21/10/2020, 10 personnes gagneront de manière aléatoire en France et 10 personnes gagneront de manière aléatoire en Allemagne, la crème lissante aux 4 acides hyaluroniques bouclier anti-rides anti-stress en pot d'une valeur de 49€90, du sérum lissant aux 4 acides hyaluroniques d'une valeur de 65€ et du contour yeux aux 4 acides hyaluroniques d'une valeur de 26€. Les personnes ne faisant pas partie des gagnants auront accès à un avantage grâce à un coupon unique leur donnant accès à une mini crème lissante aux 4 acides hyaluroniques bouclier anti-rides anti-stress à partir de 20€ d'achat (dans la limite des stocks disponibles). Vous reconnaissez que les données que vous nous communiquez et qui sont stockées dans nos systèmes d'information sont exactes et valent preuve de votre identité. Nous vous remercions de bien vouloir nous faire part de toute éventuelle modification de ces données. Toute inscription inexacte ou incomplète ne sera pas prise en compte. Vous vous abstenrez de mettre en œuvre tout mode de participation qui ne serait pas conforme au présent règlement. Nous avons mis en place des moyens techniques afin de pouvoir vérifier la régularité de la participation au jeu. Vous reconnaissez que les données que vous nous communiquez et qui sont stockées dans nos systèmes d'information sont exactes et valent preuve de votre identité. Nous vous remercions de bien vouloir nous faire part de toute éventuelle modification de ces données. Toute inscription inexacte ou incomplète ne sera pas prise en compte. Vous vous abstenrez de mettre en œuvre tout mode de participation qui ne serait pas conforme au présent règlement. Nous avons mis en place des moyens techniques afin de pouvoir vérifier la régularité de la participation au jeu.

#### **ARTICLE 4 : DESIGNATION DES GAGNANTS ET LOTS MIS EN JEU**

Du 29/09/2020 au 21/10/2020, 10 personnes gagneront de manière aléatoire en France et 10 personnes gagneront de manière aléatoire en Allemagne la gamme de soin bouclier anti-rides anti-stress en pot d'une valeur de 140,90€. Les personnes ne faisant pas partie des gagnants auront accès à un avantage grâce à un coupon unique leur donnant accès à une mini crème lissante aux 4 acides hyaluroniques bouclier anti-rides anti-stress à partir de 20€ d'achat. Le coupon unique pour les perdants sera valide du 29/09/2020 au 21/11/2020. Les gagnants sont aléatoirement choisis par l'outil Spread. Les gagnants seront contactés par email par le service client Dr Pierre Ricaud dans un délai de 1 mois à compter de la fin du jeu, afin de récolter leur adresse postale pour l'envoi de leur gain à leur domicile. Nous ne serons pas tenus d'attribuer le lot, si le gagnant (1) ne confirme pas son adresse par le retour du courrier postal ou de l'email dans les 30 jours, (2) n'a pas saisi correctement ses coordonnées lors de l'inscription ou (3) ne s'est pas conformé au présent règlement.

#### **ARTICLE 5 : DOTATIONS**

Du 29/09/2020 au 21/10/2020, 10 personnes gagneront de manière aléatoire en France et 10 personnes gagneront de manière aléatoire en Allemagne la routine du 1<sup>er</sup> bouclier anti-rides anti-stress en pot d'une valeur de 140,90€. Les personnes ne faisant pas partie des gagnants auront accès à un avantage grâce à un coupon unique leur donnant accès à mini crème lissante aux 4 acides hyaluroniques bouclier anti-rides anti-stress à partir de 20€ d'achat. Les gagnants seront contactés par email par le service client Dr Pierre Ricaud dans un délai de 1 mois à compter de la fin du jeu, afin de récolter leur adresse postale pour l'envoi de leur gain à leur domicile. Nous ne serons pas tenus d'attribuer le lot, si le gagnant (1) ne confirme pas son adresse par le retour du courrier postal ou de l'email dans les 30 jours, (2) n'a pas saisi correctement ses coordonnées lors de l'inscription ou (3) ne s'est pas conformé au présent règlement.

## **ARTICLE 6 : DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Les informations à caractère personnel sont traitées par le Laboratoire de Dermocosmétique Active Dr Pierre Ricaud à des fins de gestion de la relation client et de prospection. Sauf opposition de votre part, le Laboratoire de Dermocosmétique Active Dr Pierre Ricaud peut être amenée à communiquer ces informations à ses partenaires afin de permettre aux participants de recevoir leurs offres. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit à tout moment en adressant un courrier électronique, accompagné d'une photocopie de votre pièce d'identité ou de votre passeport, à l'adresse suivante : Dr Pierre Ricaud, Centre de Relation Clientes, 2 rue de Metz 57800 Freyming Merlebach. Les personnes qui exerceront le droit de suppression de leurs données avant la fin du Jeu seront réputées renoncer à leur participation. Les informations collectées dans le cadre du Jeu pourront être utilisées à des fins de prospection commerciale par LDA Dr Pierre Ricaud, sauf opposition de votre part en écrivant à l'adresse ci-dessus. Enfin, si vous êtes le gagnant, vous nous autorisez d'ores et déjà, gratuitement, à publier sur le Site votre nom, prénom et éventuellement votre photo pendant une durée d'un an.

## **ARTICLE 7 : CONDITIONS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION**

Les frais de participation par Internet, de demande de remboursement et de demande de règlement seront remboursés sur demande écrite adressée pour la France à Dr Pierre Ricaud, Centre de Relation Clientes, 2 rue de Metz 57800 Freyming Merlebach– France, sur la base forfaitaire : - d'un courrier affranchi au tarif lent en vigueur (poids inférieur à 20g) - du temps de connexion nécessaire pour la consultation et la validation de la page web [ricaud.com](http://ricaud.com), estimé à 8 minutes, au tarif maximum proposé par les opérateurs, par minute et hors abonnement (justificatif de la connexion Internet à fournir).

## **ARTICLE 8 : RESPONSABILITE**

Nous ne pourrions être tenu responsable de l'utilisation frauduleuse des droits de connexion ou d'attribution du lot d'un Participant ni encourir une quelconque responsabilité, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de notre volonté (notamment problèmes techniques, pertes ou retards des services postaux...) perturbant l'organisation et la gestion du Jeu. Dans de telles circonstances, nous en informerons les Participants via le Site.

## **ARTICLE 9 : MODIFICATION DU REGLEMENT**

Nous pouvons être amenés à modifier le présent règlement, notamment afin de respecter toute nouvelle législation et/ou réglementation applicable. Toute modification sera intégrée dans le présent règlement, fera l'objet d'une annonce sur le Site et sera déposée auprès d'un huissier identifié à l'article 10. Dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent règlement serait déclarée nulle ou non avenue, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité du règlement lui-même.

#### **ARTICLE 10 : DEPOT ET CONSULTATION DU REGLEMENT**

Le Règlement complet est déposé chez Maître THIRY ; Huissier de justice à Josselin; BP 35; Josselin 56120 (France). Ce règlement peut être consulté sur le Site pendant toute la durée du Jeu. Il peut également être adressé gratuitement, à toute personne qui en fait la demande pendant la durée du Jeu auprès de la Société Organisatrice, à l'adresse suivante : Service Clientèle Dr Pierre Ricaud, Centre de Relation Clientes, 2 rue de Metz 57800 Freyming Merlebach.